

Dumez Hervé (2009) "Prix Tocqueville 2008 : intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing", notes de l'intervention, *Le Libellio d'Aegis*, volume 5, n° 1, printemps, pp. 29-30

Sommaire

1	Comment avoir des idées
	<i>H. Dumez</i>
11	Existe-t-il une spécificité des services au regard du droit des contrats ?
	Intervention de <i>A. Aynes</i>
18	Elaborating the notion of performativity
	<i>M. Callon</i>
29	Prix Tocqueville 2008 : intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing
	Notes prises par <i>H. Dumez</i>
31	Sur le style de pensée de Raymond Boudon
	<i>H. Dumez</i>
34	Les firmes savent-elles toujours où est leur intérêt ?
	<i>J. Bastianutti</i>
40	Prochain séminaire AEGIS

Les autres articles de ce numéro & des numéros antérieurs sont téléchargeables à l'adresse :

<http://erg.polytechnique.fr/v2/aegis.html#libellio>

Prix Tocqueville 2008

intervention de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing

En 2008, le prix Tocqueville a été décerné à Raymond Boudon.

Le président du jury, M. Valéry Giscard d'Estaing, n'avait pu se rendre dans la Manche à cette occasion et une cérémonie a été organisée à l'Institut de France le 9 février 2009.

Résumé de l'intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing

Deux questions se posent, pourquoi un prix Tocqueville et pourquoi le prix Tocqueville à Raymond Boudon ? Ces deux questions sont liées entre elles, Raymond Boudon reprenant les interrogations et les analyses de Tocqueville.

Raymond Boudon se demande notamment pourquoi on peut parler en France de « pouvoir de la rue », expression intraduisible en anglais ou en allemand (et pour cause...). La réponse à cette question est à trouver dans l'analyse que Tocqueville fait de la centralisation en France, notamment dans son livre *L'Ancien Régime et la Révolution*. Tocqueville montre la manière dont les organisations locales, ce qu'il appelle « l'ancienne constitution de l'Europe », ont été balayées par le mouvement de centralisation propre à la France de l'Ancien régime, mouvement continué et amplifié avec la Révolution. Depuis, le pouvoir exécutif qui essaie de réformer, pouvoir apparemment fort, se trouve affaibli par la cristallisation des mécontentements. Ces mouvements de rue se conjuguent avec le développement du relativisme. Dans son analyse, Tocqueville oppose la centralisation gouvernementale, qui se combine avec l'existence de multiples associations et organisations intermédiaires, propre aux États-Unis qui l'ont héritée du Royaume-Uni, à la centralisation administrative propre à la France. Par ailleurs, dans la société française, la passion dominante est celle de l'égalité. Du coup, on estime que toutes les opinions se valent, qu'il n'y a que des interprétations et des points de vue, et pas de faits. C'est en quoi le pouvoir de la rue, s'opposant frontalement au pouvoir central, est lié au relativisme.

Raymond Boudon reprend Tocqueville et Weber et, rejetant quant à lui le relativisme, estime comme eux que si, à court et moyen terme, la démocratie se caractérise par le polythéisme des valeurs, les controverses, les affrontements, à long terme, par-delà le bruit et la fureur du moment, un mouvement de rationalisation finit par s'imposer.

On peut alors poser deux questions à Raymond Boudon.

D'une part, cette sélection qui constitue une sorte d'horizon naturel de la démocratie, qui la réalise, où se forme-t-elle ? Qui élabore ce corpus des meilleures idées qui sont censées s'imposer à long terme ?

D'autre part, ne faut-il pas penser que ce modèle a fonctionné dans la période qui va de 1850 à 1950, caractérisée par une certaine stabilité des institutions, alors qu'il ne fonctionne plus - ou moins bien - depuis que plusieurs facteurs se sont mis à jouer : la poussée démographique (aujourd'hui en Chine et en Inde), la fin de la domination

WASP (White Anglo-Saxon Protestant) aux États-Unis, l'apparition de la société de communication et de médias, l'abstention croissante de toute une partie du corps électoral, l'affaiblissement de la notion de représentation (surtout depuis la Première Guerre mondiale), le lien qui existe dans l'esprit des électeurs entre élection et corruption ?

Quel serait alors le modèle de Weber, aujourd'hui ? Une société démocratique multiraciale, à la manière du Brésil ? On peut en douter. Il y aurait sans nul doute intérêt à élargir le champ des modèles possibles, notamment en revenant à certaines approches développées par les Grecs, comme le tirage au sort. De même, peut-être faudrait-il réfléchir, par exemple à partir du cas de la Belgique ou de l'Autriche, à la notion de gouvernement inutile.

Résumé de la réponse de M. Raymond Boudon

Je voudrais citer un grand sociologue allemand, qui n'est pas Weber, mais Simmel : de tout temps, disait-il en substance, on a cru que le présent était parfaitement nouveau par rapport au passé, et de tout temps cette croyance a été fausse. Et puis citer également Tocqueville, évidemment : « l'avenir, juge éclairé et impartial, mais qui arrive hélas ! toujours trop tard. »

Le modèle d'opposition entre court et long terme est emprunté à la philosophie des sciences. A un moment de l'histoire, les scientifiques s'opposent dans de violentes controverses et il est difficile d'établir qui a raison. Mais à long terme, une vérité finit par s'imposer. Si ce modèle est transposable à la société et à la politique, c'est que Tocqueville, à la différence de Marx, pense que l'essentiel ne se joue pas au niveau des intérêts matériels mais à celui des idées. Pour répondre à votre question, pour lui le mécanisme de sélection des meilleures idées à long terme est celui de l'opinion publique. Mais, pour lui toujours, il n'y a pourtant pas de déterminisme historique. Ce mouvement de sélection des meilleures idées peut en effet se heurter à des forces contraires. L'un des phénomènes centraux parmi ces forces contraires est ce que Michels a appelé la loi d'airain de l'oligarchie. Michels n'en a pas expliqué le mécanisme, mais cette tâche a été menée par Mancur Olson. Parce qu'un petit groupe peut imposer sa vision à un très grand groupe, le relativisme menace toujours et peut remporter des victoires. Néanmoins, il est légitime de penser que les opinions raisonnables finissent par s'imposer, comme l'abolition de la peine de mort ■

Notes prises par Hervé Dumez
PREG — CNRS / École Polytechnique